

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00440

Numéro SIREN : 521 654 996

Nom ou dénomination : A2B-SI

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2023 sous le numéro de dépôt 12754

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Adresse de l'entreprise RUE DU TREMOLLARD

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, Net 3		N-1 Net 4		
		3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1						
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 436	AU	6 681	3 755	2 926			
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)	BJ	10 436	BK	6 681	3 755	2 926			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	63 198	BY	63 198	42 360				
	Autres créances (3)	BZ	26 413	CA	26 413	69 016				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	421 166	CG	421 166	365 482				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
	TOTAL (III)	CJ	510 776	CK	510 776	476 858				
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	521 212	1A	6 681	514 531	479 784		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2023

En Euros.

CABINET GAMBERT & ASSOCIES

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40.000.....)	DA	40 000		40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	388 420		356 484
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 511		31 936
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	456 930		432 420
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6		6
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 033		7 364
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 562		39 994
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	57 601		47 364	
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	514 531		479 784
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	57 601		47 364
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-ST

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	387 351	FH		FI	387 351 323 225		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	387 351	FK		FL	387 351 323 225		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	387 351 323 225	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	75 500 32 928	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 561 3 102	
	Salaires et traitements*						FY	171 464 174 022	
	Charges sociales (10)						FZ	69 124 70 190	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	1 512 1 248	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	320 161 281 490	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 190 41 735	
	PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
Produits financiers de participations (5)						GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
Différences positives de change						GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES		Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	67 190 41 735		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	97		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	97		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	38 161	4 157	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	38 161	4 157	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(38 064)	(4 157)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 616	5 642	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	387 449	323 225	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	362 938	291 289	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	24 511	31 936	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	Dont cotisations obligatoires Madelin	A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				
	Cf état annexe	Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		38 162	97		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des
immobilisations au
début de l'exercice
1

Augmentations

Néant

*

INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	debut de l'exercice	au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		D8	D9	acquisitions, apports et virements de poste à poste	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD				KE	KF		
CORPORELLES	Terrains					KG				KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ				KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP				KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS				KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV				KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	4 989			KZ		LA	1 041
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 106			LC		LD	1 300
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK				LL		LM	
	TOTAL III					LN	8 095			LO		LP	2 341
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M		8T	
	Autres participations					8U				8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P				1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T				1U		1V	
	TOTAL IV					LQ				LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	8 095			0H		0J	2 341	

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ ***CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	2 063	QI	1 315	QJ		QK	3 378
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 106	QM	197	QN		QO	3 303
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 169	QV	1 512	QW		QX	6 681
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	5 169	QP	1 512	QQ		QR	6 681

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales.agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales.agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET GAMBERT & ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'un an

3

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

UL

UM

UN

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

UV

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

VA

Autres créances clients

UX

63 198

63 198

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée * UO)

ZI

Personnel et comptes rattachés

UY

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

Etat et autres

Impôts sur les bénéfices

VM

6 255

6 255

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

VB

3 911

3 911

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VN

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VR

16 247

16 247

Charges constatées d'avance

VS

TOTAUX

VT

89 610

VU

89 610

VV

RENVOIS

(1)

Montant

- Prêts accordés en cours d'exercice

VD

(2)

des

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

VE

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

VG

à plus de 1 an à l'origine

VH

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

8 033

8 033

Personnel et comptes rattachés

8C

21 640

21 640

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

18 950

18 950

Etat et

Impôts sur les bénéfices

8E

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

VW

7 366

7 366

collectivités

Obligations cautionnées

VX

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

VQ

1 606

1 606

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

6

6

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

57 601

VZ

57 601

RENVOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

VJ

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

6

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Legid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)

K4bis

Nombre d'opérations sur l'exercice

K4ter

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

17 936

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

Organic

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	356 484	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	31 936		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	388 420		Report à nouveau	ZG	388 420						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										TOTAL II		ZH	388 420
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT		7 000						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	51 925	6 000						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	900	830						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 570	7 394						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	15 105	11 704						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	75 500	32 928						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	564	793						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	1 997	2 309						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 561	3 102						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	77 470	64 645						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	14 464	10 187						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	170 630							
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)						(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

		des plus-values réalisées*	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	4
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	387 351
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	387 351
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	1 682
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	73 818
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	75 500
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	311 851
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	311 851
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	387 351
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2022
Date de cessation		GZ	31/12/2022
		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A2B-SI

ADRESSE (voie)

RUE DU TREMOLLARD

CODE POSTAL

01500

VILLE

AMBERIEU EN BUGEY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DE BOISSIEU

Prénom(s)

CHRISTIAN

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

200

Naissance :

Date

070453

N° Département

94

Commune

SAINT-MANDE

Pays

Adresse :

N°

Voie

RUE DU TREMOLLARD

Code postal

01500

Commune

AMBERIEU EN BUGEY

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

AUBE

Prénom(s)

JULIEN

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

200

Naissance :

Date

031280

N° Département

76

Commune

FECAMP

Pays

Adresse :

N°

86

Voie

B AVENUE HENRI BARBUSSE

Code postal

92600

Commune

ASNIERES SUR SEINE

Pays

FR

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A2B-SI

ADRESSE (voie)

RUE DU TREMOLLARD

CODE POSTAL

01500

VILLE

AMBERIEU EN BUGEY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

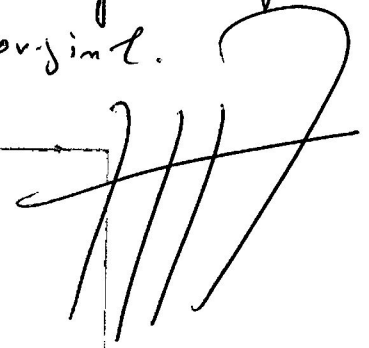
Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
à l'original.



SAS A2B-SI
Rue du TREMOLLARD
01500 - AMBERIEU EN BUGEY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Sommaire

- Attestation de l'Expert Comptable
- Comptes annuels
 - Bilan actif
 - Bilan passif
 - Compte de résultat
 - Soldes intermédiaires de gestion
- Détail des comptes annuels
 - Détail du bilan actif
 - Détail du bilan passif
 - Détail du compte de résultat
 - Calcul de l'impôt sur les sociétés
- Déclaration fiscale
 - Déclaration fiscale n° 2065-SD
 - Tableaux annexes n° 2050 à 2059-F



CABINET GAMBERT & ASSOCIES

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A2B-SI
RUE DU TREMOLLARD
01500 AMBERIEU EN BUGEY

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- tenue de la comptabilité sur un logiciel de gestion de copropriété ne permettant pas de s'assurer du respect des normes comptables

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	514 531 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	387 351 Euros
- Résultat net comptable,	24 511 Euros

Fait à PARIS
Le 15/06/2023

YVES LARGET
COLLABORATEUR

BENOIT GAMBERT
EXPERT COMPTABLE

S.A.S. Cabinet GAMBERT & ASSOCIES

Siège Social

au capital de 960 096 € - RCS Paris B 421 105 727

103, boulevard Beaumarchais - 75003 Paris

Tél. : 01 48 87 89 24 - Fax : 01 42 74 46 86

e-mail : info@gambert.fr

BENET GAMBERT & ASSOCIES 18 AVENUE PARMENTIER 75011 PARIS

Comptes annuels

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 436	6 681	3 755	2 926	829	28.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	10 436	6 681	3 755	2 926	829	28.34
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	63 198		63 198	42 360	20 838	49.19
	Autres créances	26 413		26 413	69 016	-42 603	-61.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	421 166		421 166	365 482	55 684	15.24
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	510 776		510 776	476 858	33 919	7.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	521 212	6 681	514 531	479 784	34 748	7.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	388 420	356 484	31 936	8.96
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 511	31 936	-7 425	-23.25
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	456 930	432 420	24 511	5.67
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6	6		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 033	7 364	669	9.09
	Dettes fiscales et sociales	49 562	39 994	9 568	23.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	57 601	47 364	10 237	21.61
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	514 531	479 784	34 748	7.24

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

57 601 47 364

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	387 351		387 351	323 225		64 126	19.84
Chiffre d'affaires NET	387 351		387 351	323 225		64 126	19.84
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			387 351	323 225		64 126	19.84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			75 500	32 928		42 572	129.29
Impôts, taxes et versements assimilés			2 561	3 102		-541	-17.44
Salaires et traitements			171 464	174 022		-2 558	-1.47
Charges sociales			69 124	70 190		-1 066	-1.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 512	1 248		264	21.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			320 161	281 490		38 670	13.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			67 190	41 735		25 456	60.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	67 190	41 735	25 456	60.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	97		97	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	97		97	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 161	4 157	34 005	818.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	38 161	4 157	34 005	818.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-38 064	-4 157	-33 907	-815.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 616	5 642	-1 026	-18.19
Total des produits (I+III+V+VII)	387 449	323 225	64 224	19.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	362 938	291 289	71 649	24.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 511	31 936	-7 425	-23.25

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail des comptes annuels

- Détail du bilan actif
- Détail du bilan passif
- Détail du compte de résultat
- Calcul de l'impôt sur les sociétés

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 754.94	2 925.84	829.10	28.34
21820000	MATERIEL DE TRASNPOT	6 029.94	4 988.84	1 041.10	20.87
21830000	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	4 405.97	3 105.97	1 300.00	41.85
28182000	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	-3 378.00	-2 063.00	-1 315.00	-63.74
28183000	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMA	-3 302.97	-3 105.97	-197.00	-6.34
Total II		3 754.94	2 925.84	829.10	28.34
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		63 197.69	42 360.00	20 837.69	49.19
41100000	CLIENTS	63 197.69	42 360.00	20 837.69	49.19
AUTRES CREANCES		26 412.66	69 015.94	-42 603.28	-61.73
40950000	REMBOURSEMENTS A RECEVOIR	16 246.82	16 246.82		
42100000	REMUNERATIONS DUES		707.80	-707.80	NS
42500000	AVANCES ET ACOMPTE		4 000.00	-4 000.00	NS
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES A PAYER	1 028.00	25 982.00	-24 954.00	-96.04
44410000	CREDITS D'IMPOTS ANTERIEURS	5 227.00	5 227.00		
44566000	TVA SUR FACTURES	3 910.84	4 993.39	-1 082.55	-21.68
44571000	TVA COLLECTEE		10 180.13	-10 180.13	NS
46710000	DEBITEURS DIVERS		1 678.80	-1 678.80	NS
DISPONIBILITES		421 165.96	365 481.86	55 684.10	15.24
51220000	BANQUE	421 165.96	365 481.86	55 684.10	15.24
Total III		510 776.31	476 857.80	33 918.51	7.11
TOTAL GENERAL		514 531.25	479 783.64	34 747.61	7.24

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL		40 000.00	40 000.00		
10130000 CAPITAL		40 000.00	40 000.00		
RESERVE LEGALE		4 000.00	4 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE		4 000.00	4 000.00		
REPORT A NOUVEAU		388 419.70	356 483.66	31 936.04	8.96
11000000 REPORT A NOUVEAU		388 419.70	356 483.66	31 936.04	8.96
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		24 510.56	31 936.04	-7 425.48	-23.25
Total I		456 930.26	432 419.70	24 510.56	5.67
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		6.15	6.15		
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE		6.15	6.15		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		8 032.85	7 363.69	669.16	9.09
40100000 FOURNISSEURS		4 792.85	4 363.69	429.16	9.83
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES		3 240.00	3 000.00	240.00	8.00
DETTE FISCALES ET SOCIALES		49 561.99	39 994.10	9 567.89	23.92
42100000 REMUNERATIONS DUES		8 977.90		8 977.90	
42820000 CONGES PAYES A PAYER		12 662.50	12 279.81	382.69	3.12
43100000 SECURITE SOCIALE		6 667.86	6 541.42	126.44	1.93
43730000 RETRAITE COMPLEMENTAIRE		5 308.37	5 328.15	-19.78	-0.37
43760000 RETRAITE CADRES		213.04	163.44	49.60	30.35
43772000 MUTUELLE		1 487.07	1 419.21	67.86	4.78
43820000 CHARGES SUR CP A PAYER		5 273.45	5 112.05	161.40	3.16
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		1 452.27	1 229.57	222.70	18.11
44551000 TVA A DECAISSER		4 455.00	4 346.00	109.00	2.51
44571000 TVA COLLECTEE		1 260.00		1 260.00	
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		1 650.98	1 740.05	-89.07	-5.12
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			1 834.40	-1 834.40	NS
44862000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		153.55		153.55	
Total IV		57 600.99	47 363.94	10 237.05	21.61
TOTAL GENERAL		514 531.25	479 783.64	34 747.61	7.24

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	387 351.21	323 225.04	64 126.17	19.84
70611000 ETATS DES LIEUX	292 551.21	233 225.04	59 326.17	25.44
70611100 ARMANI	94 800.00	90 000.00	4 800.00	5.33
Chiffre d'affaires NET	387 351.21	323 225.04	64 126.17	19.84
Total des Produits d'exploitation	387 351.21	323 225.04	64 126.17	19.84
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	75 500.17	32 928.15	42 572.02	129.29
60615000 FRAIS DE CARBURANT	1 305.93	246.14	1 059.79	430.56
60630000 FOURNITURES	375.85	304.33	71.52	23.50
61100000 SOUS TRAITANCE		7 000.00	-7 000.00	NS
61420000 CONTRATS DE SERVICES	51 925.00	6 000.00	45 925.00	765.42
61552000 ENTRETIEN REPARAT MAT TRANSPOR	327.05	252.21	74.84	29.67
61565000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 579.05	4 462.27	-883.22	-19.79
61610000 ASSURANCE & GARANTIE	1 368.64	1 208.96	159.68	13.21
62110000 PRESTATIONS EXTERNES	899.60	830.40	69.20	8.33
62260000 HONORAIRES	7 525.00	7 195.75	329.25	4.58
62270000 FRAIS DE GREFFE	45.23	197.79	-152.56	-77.13
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	319.71	197.42	122.29	61.94
62570000 FRAIS DE RECEPTION	3 924.66	1 180.24	2 744.42	232.53
62610000 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	40.64	6.15	34.49	560.81
62620000 TELEPHONE MOBILE	2 703.43	2 559.12	144.31	5.64
62750000 FRAIS DE TENUE DE COMPTE	1 160.38	1 287.37	-126.99	-9.86
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 561.09	3 102.06	-540.97	-17.44
63330000 FORMATION CONTINUE	938.48	1 150.27	-211.79	-18.41
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 058.61	1 158.79	-100.18	-8.65
63511000 CFE	564.00	793.00	-229.00	-28.88
SALAIRES ET TRAITEMENTS	171 463.88	174 022.29	-2 558.41	-1.47
64110000 SALAIRES	170 629.99	170 409.55	220.44	0.13
64120000 CONGES PAYES	382.69	3 161.54	-2 778.85	-87.90
64140000 CARTE ORANGE	451.20	451.20		
CHARGES SOCIALES	69 123.59	70 189.96	-1 066.37	-1.52
64510000 COTISATIONS URSSAF	50 990.13	51 191.89	-201.76	-0.39
64530000 COTISATIONS RETRAITE	12 786.91	12 784.64	2.27	0.02
64560000 PREVOYANCE CADRES	426.55	327.04	99.51	30.43
64572000 MUTUELLE	4 758.60	4 541.40	217.20	4.78
64582000 CHARGES SUR CP	161.40	1 344.99	-1 183.59	-88.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 512.00	1 248.00	264.00	21.15
68112000 DOT. AMORT. SUR IMMOB. CORPORE	1 512.00	1 248.00	264.00	21.15
Total des Charges d'exploitation	320 160.73	281 490.46	38 670.27	13.74
Résultat d'exploitation	67 190.48	41 734.58	25 455.90	60.99
Résultat courant avant impôts	67 190.48	41 734.58	25 455.90	60.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	97.38		97.38	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	97.38		97.38	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

Calcul de l'Impôt sur les Sociétés

Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges : 358 322,03
Produits : 387 448,59
Résultat comptable : 29 126,56

Réintégrations Fiscales

Libellé	Montant
Amendes et pénalités	1 646.50
TOTAL	1 646.50

Déductions Fiscales

Libellé	Montant
TOTAL	

Calcul de l'Impôt sur les Sociétés

Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022

Résultat fiscal (avant imputations) Déficits reportables	30 773.06
Résultat fiscal	30 773.06
Base à 15% pour les PME limitée à 42500 Euros Base à 25%	30 773.06
Contributions	
IS au taux réduit 15% IS au taux normal 25%	4 616.00
Total impôts dus	4 616.00
Acomptes : 1 2 3 4 =	2 822.00 1 411.00 1 411.00 5 644.00
Crédit d'impôt compétitivité/emploi (CICE) Crédit ou réduction d'impôt	
Excédent de versement Solde compte 444 Résultat Net Comptable	1 028.00 1 028.00 24 510.56

Liasse fiscale

- Déclaration fiscale n° 2065-SD
- Tableaux annexes n° 2050 à 2059-F

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A2B-SI		RUE DU TREMOLLARD	
SIRET	5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1	01500 AMBERIEU EN BUGEY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	IMMOBILIER	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	30 773	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET GAMBERT & ASSOCIES 18 AVENUE PARMENTIER 75011 PARIS Tél: 01 48 87 89 24			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 12/05/2023 Lieu AMBERIEU EN BUGEY	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Christian De Boissieu	
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Signature Président	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							
Total (a à h)							

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS A2B-ST

ANNÉE 2022 ou exercice

du 01/01/2022

Adresse RUE DU TREMOLLARD 01500 AMBERIEU EN BUGEY

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 AUBE Julien Directeur technique	86 bis avenue Henri Barbusse 92600 ASNIERES SUR SEINE
2 DE BOISSIEU Christian Directeur administratif	rue du tremollard 01500 AMBERIEU EN BUGEY
3 LAGORCE Marie Isabelle Assistante	63 rue de la folie regnault 75011 PARIS
4 ROBERT Frédéric Bulding Manager	31 rue du parc 92300 LEVALLOIS PERRET
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 57 683				57 683				57 683
2 30 395				30 395				30 395
3 31 315				31 315				31 315
4 51 237				51 237				51 237
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** 170 630				170 630				170 630

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 925
Total	3 925

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) ⑩	174 555	- de l'exercice 2022 ⑩	30 773
- de l'exercice précédent ⑪	171 590	- de l'exercice précédent ⑪	37 616
Nom et qualité du signataire		A <u>AMBERIEU EN BUGEY</u> le <u>12/05/2023</u>	
Président Christian De Boissieu		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.